

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2344

présenté par
Mme Dubost

ARTICLE 3

À l'alinéa 55, après le mot :

« ces »,

insérer le mot :

« mêmes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.